

Le 13 décembre 2011

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 13 décembre 2011 à 19h30.

**PRÉSENTS**

Madame Manon Trudel, mairesse

Monsieur Yves Charlebois, conseiller  
Madame Penny Boulianne, conseillère  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Madame Marlène Lapointe, conseillère  
Monsieur Michel Bourdeau, conseiller  
Madame Valerie Kirkman, conseillère

**ABSENTS**

**AUSSI PRÉSENTE**

Madame Ginette Roy, directrice générale

\*\*\*\*\*

2011-12-535 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe  
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil du 13 décembre 2011 à 19h37.

ADOPTÉE

2. **MOT DE LA MAIRESSE**

2011-12-536 3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau

D'ACCEPTER l'ordre du jour sans modification.

Madame Penny Boulianne demande de reporter les points 7.3.7 et 7.3.8 à la séance ordinaire du mois de janvier 2012.

❖ Les points 7.3.7 et 7.3.8 sont reportés à la séance ordinaire du mois de janvier 2012.

Monsieur Jean-Pierre Brazeau demande de reporter le point 6.2.

Vote pour

Vote contre

Madame Penny Boulianne  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau  
Madame Valerie Kirkman

Monsieur Yves Charlebois  
Madame Marlène Lapointe  
Monsieur Michel Bourdeau

La mairesse madame Manon Trudel vote contre.

Le 13 décembre 2011

❖ Le point 6.2 demeure à l'ordre du jour.

Madame Penny Boulianne demande de retirer le point 7.3.3.

À 19h47 La mairesse suspend la séance.

À 20h15 Reprise de la séance.

❖ Le point 7.3.3 demeure à l'ordre du jour.

et **RÉSOLU**

L'ordre du jour avec les modifications.

ORDRE DU JOUR– AGENDA		
Séance ordinaire du conseil du 13 décembre 2011		
Item		
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	OPENING OF THE SESSION
2	MOT DE LA MAIRESSE	WORD FROM THE MAYOR
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	APPROVAL OF THE AGENDA
4	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	ADOPTION OF MINUTES
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTION PERIOD OF ITEMS THAT ARE NOT ON THE AGENDA
6	AFFAIRES DU CONSEIL	COUNCIL'S AFFAIRS
6.1	Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil	Declaration of the pecuniary interests of council members
6.2	Régie des infrastructures de L'Île-Perrot	Board facilities of the Île Perrot
6.3	Nomination d'un représentant – OMH de Terrasse-Vaudreuil	Nomination of a representative – OMH Terrasse-Vaudreuil
6.4	Hommage au Bénévolat – Québec 2012	Homage to the volunteer - Quebec 2012
6.5	Contribution financière – Hockey Mineur Île-Perrot	Financial Contribution - Minor Hockey Île-Perrot
6.6	Demande d'appui – Projet Petit Bonheur	Request for support –Projet Petit Bonheur
7	ADMINISTRATION	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE	SECRETARIAL AFFAIRS
7.1.1	Réclamation bris d'égout - 10 <sup>e</sup> Avenue numéro du sinistre 111107-NB	Broken sewer claim – 10 <sup>th</sup> Avenue number 111107-NB
7.1.2	Réclamation – Regard 5 <sup>e</sup> Boulevard	Claim - Regarding 5 <sup>th</sup> Boulevard
7.1.3	Renouvellement – Assurance La Mutuelle des Municipalités du Québec 2012	Renewal – Assurance La Mutuelle des Municipalités du Quebec 2012
7.1.4	Renouvellement du contrat – Contrôle des animaux errants et dératisation	Contract renewal – Control of stray animals and vermin control
7.1.5	Signature du bail du centre communautaire – Commission Scolaire des Trois-Lacs	Signature of the lease of the community center - Commission Scolaire des Trois-Lacs
7.1.6	Avis de motion – Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des	Notice of Motion - law decreeing the imposition of tax rates and pricing of municipal services for the financial

	<i>services municipaux pour l'année financière 2012</i>	<i>year 2012</i>
7.1.7	<i>Avis de motion – Règlement imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services et activités de la municipalité pour l'année 2012</i>	<i>Notice of Motion - Regulation imposing a tariff and management criteria for funding, administration and control of certain goods, services and activities of the municipality for the year 2012</i>
7.2	<b>TRÉSORERIE</b>	<b>TREASURER'S AFFAIRS</b>
7.2.1	<i>Comptes à payer et déjà payés au 30 novembre 2011</i>	<i>Accounts payable and already paid on November 30<sup>th</sup>, 2011</i>
7.2.2	<i>Refinancement du règlement numéro 378-1</i>	<i>Refinancing of Regulation No. 378-1</i>
7.3	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>HUMAN RESOURCE</b>
7.3.1	<i>Démission de la directrice générale</i>	<i>Resignation of General Manager</i>
7.3.2	<i>Directrice générale par intérim</i>	<i>Interim General Manager</i>
7.3.3	<i>Octroi de mandat – Services professionnels en ressources humaines pour le concours du poste à la direction générale</i>	<i>Madating – professional human resources for the support of the leadership position</i>
7.3.4	<i>Ajustement salariale – Pompiers et Officiers du service sécurité incendie</i>	<i>Payroll Adjustment - Fire Service Officers and Fire Safety</i>
7.3.5	<i>Abroger – Résolution 2010-07-193</i>	<i>Cancel - Resolution 2010-07-193</i>
7.3.6	<i>Abroger – Résolution 2010-12-281</i>	<i>Cancel – Resolution 2010-12-281</i>
7.3.7	<i>Signature de contrat de travail – Directeur du service sécurité incendie</i>	<i>Signature of the employment contract – Director of Fire Department</i>
7.3.8	<i>Signature de contrat de travail – Directeur adjoint sécurité incendie</i>	<i>Signature of the employment contract –Assistant Director of Fire Department</i>
7.3.9	<i>Surveillance des patinoires – Engagement de personnel</i>	<i>Monitoring rinks - Engagement</i>
7.3.10	<i>Arrosage des patinoires – Engagement de personnel</i>	<i>Watering rinks - Engagement</i>
8	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>PUBLIC SECURITY</b>
8.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service de sécurité incendie</i>	<i>Activity report of the Fire Department</i>
9	<b>TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>	<b>PUBLIC WORKS, WATER SUPPLY AND SEWER</b>
9.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service des travaux publics</i>	<i>Activity report of the Public Works Department</i>
10	<b>URBANISME, MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>URBAN PLANNING, INSPECTIONS AND PERMITS AND ENVIRONMENT</b>
10.1	<i>Dépôt du rapport des activités du service des permis et des inspections</i>	<i>Inspection and permits Services deposit report</i>
10.2	<i>Dérogation mineure</i>	<i>Minor derogation</i>
10.3	<i>Plan métropolitain d'aménagement et de développement</i>	<i>Metropolitan planning plan and development</i>
11	<b>LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE</b>	<b>RECREATION, CULTURE AND SOCIAL AFFAIRS</b>

Le 13 décembre 2011

11.1	Dépôt du rapport des activités de la bibliothèque	Library deposit report
11.2	Octroi de contrat – Helena Tavares	Award of contract - Helena Tavares
11.3	Demande d'activité – Hockey Cosom	Request activity - Hockey Cosom
11.4	Achat d'un défibrillateur 2012	Purchase of a defibrillator 2012
12	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTION PERIOD ON SUBJECTS ON THE AGENDA
13	LEVÉE DE LA SÉANCE	CLOSING OF THE SITTING

ADOPTÉE

2011-12-537 4 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2011**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2011 sans modification.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

6.1 **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

La directrice générale dépose les déclarations des intérêts pécuniaires mises à jour.

Tel qu'exigé à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités L.R.Q., chapitre E-2.2.

2011-12-538 6.2 **ENTENTE - RÉGIE INTERMUNICIPALE DES ÉQUIPEMENTS EN LOISIR DE L'ÎLE PERROT - SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU

D'AUTORISER la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil à conclure avec la Ville de Pincourt, la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot et la Ville de L'Île-Perrot, l'entente relative à la régie inter municipale des équipements en loisir de l'île Perrot dont le texte, soumis à la présente séance du conseil, est approuvée.

D'AUTORISER la mairesse et la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

Vote pour

Vote contre

Monsieur Yves Charlebois  
Madame Marlène Lapointe

Madame Penny Boulianne  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau

Le 13 décembre 2011

Monsieur Michel Bourdeau

Madame Valerie Kirkman

La mairesse madame Manon Trudel vote pour.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

**2011-12-539      6.3      NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Bernard Renaud à titre de représentant siégeant à la table du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Terrasse-Vaudreuil pour une période de 1 an soit du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012.

ADOPTÉE

**2011-12-540      6.4      HOMMAGE AU BÉNÉVOLAT – QUÉBEC 2012**

CONSIDÉRANT l'implication bénévole de madame Helena Tavares depuis de nombreuses années lors d'évènements et diverses activités organisés au sein de notre communauté;

CONSIDÉRANT l'engagement social de madame Tavares dans le milieu qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons souligner cet engagement bénévole exceptionnel;

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman  
et RÉSOLU

DE SOUMETTRE la candidature de madame Helena Tavares au prix Hommage au bénévolat-Québec 2012.

ADOPTÉE

**2011-12-541      6.5      CONTRIBUTION FINANCIÈRE – HOCKEY MINEUR ÎLE PERROT**

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe  
et RÉSOLU

D'AUTORISER le versement d'une subvention pour la saison 2011-2012 au montant de 4 375\$ à l'Association de hockey mineur Île Perrot inc., 375 boulevard Cardinal-Léger, Pincourt (Québec), J7V 9H6 relativement à l'inscription de 25 joueurs résidants de la municipalité.

Vote pour

Vote contre

Monsieur Yves Charlebois  
Madame Marlène Lapointe  
Monsieur Michel Bourdeau

Madame Penny Boulianne  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau  
Madame Valerie Kirkman

La mairesse madame Manon Trudel vote pour.

La dépense sera imputée au poste budgétaire 02-701-90-970-21.

Le 13 décembre 2011

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

**2011-12-542 6.6 DEMANDE D'APPUI – PROJET PETIT BONHEUR**

*CONSIDÉRANT les difficultés économiques vécues au sein de plusieurs familles et des nécessités pour les jeunes de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil;*

*CONSIDÉRANT la demande d'une contribution financière afin de créer un Fonds d'aide pour ces enfants dans le besoin;*

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU*

*D'APPUYER le projet Petit Bonheur; et*

*DE REPORTER au mois de janvier 2012 l'étude de l'aide financière attribuée au projet.*

ADOPTÉE

**2011-12-543 7.1.1 RÉCLAMATION - BRIS D'ÉGOUT 10<sup>E</sup> AVENUE**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU*

*D'AUTORISER la directrice générale à payer un montant de 347.48 \$ relativement à la demande de remboursement de frais suite à des refoulements d'égout, numéro du sinistre 111107-NB, comme versement final, quittance mutuelle et complète relativement à cette réclamation.*

*Dans le futur le requérant devra sans tarder présenter une demande écrite adressée à la municipalité relativement à tout problème encouru.*

*La dépense sera imputée au poste budgétaire 02-190-00-995-00.*

ADOPTÉE

**2011-12-544 7.1.2 RÉCLAMATION - REGARD 5<sup>E</sup> BOULEVARD**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU*

*D'AUTORISER la directrice générale à payer un montant ne dépassant pas l'estimé reçu au montant de 800 \$ plus taxes pour les dommages causés au propriétaire du numéro de véhicule 3VWTK49M48M 671925 de marque Volkswagen modèle City Jetta année 2008 comme versement final, quittance mutuelle et complète relativement à cette réclamation.*

*La dépense sera imputée au poste budgétaire 02-190-00-995-00.*

ADOPTÉE

**2011-12-545 7.1.3 RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC 2012**

Le 13 décembre 2011

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Yves Charlebois  
et **RÉSOLU**

D'**APPROUVER** le renouvellement de la police d'assurance municipale avec La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) et avec ses assureurs partenaires pour la période du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2012 au montant de 35,251 \$.

**ADOPTÉE**

**2011-12-546 7.1.4 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT – CONTRÔLE DES ANIMAUX ERRANTS ET DÉRATISATION**

Il est **PROPOSÉ** par madame Marlène Lapointe  
et **RÉSOLU**

**DE RECONDUIRE** le contrat de contrôle des animaux errants et de dératisation avec Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges selon la soumission déposée le 12 décembre 2011;

D'exiger avant tout paiement mensuel une facturation mensuelle détaillée comportant les informations suivantes et ce sans frais additionnel :

- Nombre d'appels par mois
- Nombre de plaintes traitées
- Nombre de patrouilles faites
- Nombre d'interventions

La dépense sera imputée aux postes budgétaires 02-290-00-451 et 02-416-00-459-01.

Vote pour

Vote contre

Madame Penny Boulianne  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau  
Madame Marlène Lapointe  
Monsieur Michel Bourdeau  
Madame Valerie Kirkman

Monsieur Yves Charlebois

**ADOPTÉE MAJORITAIREMENT**

21h14 madame Marlène Lapointe, conseillère quitte la salle et elle est de retour à 21h16.

**2011-12-547 7.1.5 SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE DE LA LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DE SES ÉQUIPEMENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS**

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Bourdeau  
et **RÉSOLU**

D'**AUTORISER** la mairesse et la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

**ADOPTÉE**

Le 13 décembre 2011

**7.1.6 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012**

Un AVIS DE MOTION est par la présente donné par monsieur Michel Bourdeau, conseiller, à l'effet qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement imposant des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2012 sera proposé pour adoption.

**7.1.7 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANNÉE 2012**

Un AVIS DE MOTION est par la présente donné par madame Marlène Lapointe, conseillère, à l'effet qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services et activités de la municipalité pour l'année 2012 sera proposé pour adoption.

**2011-12-548 7.2.1 COMPTES À PAYER OU DÉJÀ PAYÉS AU 30 NOVEMBRE 2011**

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne  
et RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes déjà payés  
au 30 novembre 2011 pour un montant de 80,877.15 \$

D'APPROUVER les comptes à payer  
au 30 novembre 2011 pour un montant de 80,790.21 \$

POUR UN TOTAL DE 161,667.36 \$

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, certifie qu'il y a des fonds au budget global 2011 pour effectuer le montant des dépenses déposées ci-haut.

---

Ginette Roy, urbaniste, mba  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

**2011-12-549 7.2.2 REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 378-1**

CONSIDÉRANT QUE le solde du capital à rembourser en 2012 concernant le règlement 378-1 au montant d'environ 1 400 \$ est relativement minime;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux pour la municipalité et les citoyens de réduire leur charge d'intérêts;

Le 13 décembre 2011

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la possibilité d'acquitter le solde de l'emprunt de façon anticipée;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU

DE REMBOURSER comptant le solde de l'emprunt relatif au règlement 378-1 en 2012 à la date où son refinancement vient à échéance et de facturer le résiduel sur le compte de taxes.

ADOPTÉE

**7.3.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La directrice générale dépose la lettre de démission de madame Ginette Roy, directrice générale de la municipalité qui prendra effet le 8 janvier 2012.

**2011-12-550 7.3.2 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM**

CONSIDÉRANT QUE madame Ginette Roy directrice générale de la municipalité a déposé sa lettre de démission effective le 8 janvier 2012;

CONSIDÉRANT que madame Lily Ducharme est par sa fonction secrétaire-trésorière par intérim en absence de la direction générale et ce, en vertu de la résolution numéro 2010-06-166;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU

DE RÉMUNÉRER en temps supplémentaire selon la convention collective en vigueur toute réunion tenue en dehors des heures régulières de travail.

ADOPTÉE

**2011-12-551 7.3.3 OCTROI DE MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS EN RESSOURCES HUMAINES POUR LE CONCOURS DU POSTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe  
et RÉSOLU

DE MANDATER une Firme conseils pour les services professionnels en ressources humaines pour le concours du poste à la direction générale;

D'AUTORISER la dépense au montant de 15 000\$ pour l'ensemble des dépenses du concours incluant annonce, contrat, location de salle et autres dépenses;

La dépense sera imputée au poste budgétaire 02-160-00-414-00.

Vote pour

Vote contre

Monsieur Yves Charlebois  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau  
Madame Marlène Lapointe  
Monsieur Michel Bourdeau  
Madame Valerie Kirkman

Madame Penny Boulianne

Le 13 décembre 2011

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

2011-12-552 7.3.4 AJUSTEMENT SALARIALE – POMPIERS ET OFFICIERS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU

D'AMENDER la résolution 2010-04-139 en y modifiant le titre comme suit :

« APPROBATION DES SALAIRES DES POMPIERS VOLONTAIRES 2010 » pour

« APPROBATION DES SALAIRES DES POMPIERS VOLONTAIRES »

En ajoutant au premier item

« Pompier de garde 2\$ de l'heure de garde du lundi au vendredi 8h à 16h aux pompiers afin d'assurer 4 pompiers durant cette période en autant qu'il demeure sur le territoire de Terrasse-Vaudreuil et ils ne doivent pas traverser le passage à niveau (traverse de chemin de fer) durant la période de garde (excluant le personnel de la municipalité et l'officier en devoir)

ADOPTÉE

2011-12-553 7.3.5 ABROGATION - RÉOLUTION 2010-07-193

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU

D'ABROGER la résolution 2010-07-193.

ADOPTÉE

2011-12-554 7.3.6 ABROGATION - RÉOLUTION 2010-12-281

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Bourdeau  
et RÉSOLU

D'ABROGER la résolution 2010-12-281.

ADOPTÉE

7.3.7 SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL – DIRECTEUR DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

Item reporté à une séance ultérieure.

7.3.8 SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL – DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est PROPOSÉ par  
et RÉSOLU

Le 13 décembre 2011

Item reporté à une séance ultérieure.

2011-12-555    7.3.9    **SURVEILLANCE DU CHALET ET DES PATINOIRES – SAISON HIVERNALE 2011-2012**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

QUE la direction générale soit autorisée à engager monsieur Jean Mineau pour la surveillance du chalet et des patinoires pour la saison hivernale 2011-2012 selon l'horaire et les tâches qui lui seront confiées par la direction générale;

DE RÉMUNÉRER cette personne aux conditions et taux horaire prévus à la convention collective.

ADOPTÉE

2011-12-556    7.3.10    **ARROSAGE DES PATINOIRES MUNICIPALES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU

QUE la direction générale soit autorisée à engager les pompiers volontaires selon la rémunération des pompiers volontaires pour l'arrosage des patinoires municipales pour la saison 2011-2012 ;

DE NOMMER monsieur Stéphane Regimbald et monsieur William Petrosky coordonnateurs à l'arrosage en dehors des heures de travail;

La dépense sera imputée au poste budgétaire 02-701-30-447-00 pour la saison 2011-2012.

ADOPTÉE

À 21h33 madame Marlène Lapointe, conseillère quitte la séance.

**8.1    DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE**

La directrice générale dépose le rapport des activités du service de sécurité incendie.

**9.1    DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

La directrice générale dépose le rapport des activités du service des travaux publics.

**10.1    DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES PERMIS ET DES INSPECTIONS**

La directrice générale dépose le rapport des activités du service des permis et des inspections.

Le 13 décembre 2011

2011-12-557    10.2    **DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2011-003 / 124, AVENUE LAMARCHE / LOT 1 575 292 / MARGE LATÉRALE POUR UN GARAGE EXISTANT**

*CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Michel Watier;*

*CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le Comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande lors d'une réunion tenue le 15 novembre 2011;*

*CONSIDÉRANT l'avis publié le 26 novembre 2011 aux deux endroits désignés par le conseil municipal;*

*La mairesse demande si des personnes veulent se faire entendre dans la salle.*

*Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU*

*D'ACCORDER une dérogation mineure pour le garage existant sis au 124, avenue Lamarche afin de réduire la marge latérale à 0,68 mètre du côté Nord-ouest du bâtiment accessoire existant tel que décrit au certificat de localisation numéro de dossier R19359-1-1, Minute 10798 préparé le 2 novembre 2011 par monsieur Benoît Rolland, Arpenteur-Géomètre de la firme « Legault Trudeau Arpenteurs-Géomètres Inc. », alors que l'article 800 g) du règlement de zonage numéro 572 prévoit une marge minimale de 1 mètre depuis la ligne latérale.*

*ADOPTÉE*

2011-12-558    10.3    **PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT**

*CONSIDÉRANT la consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);*

*CONSIDÉRANT l'élaboration du mémoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en étroite collaboration avec ses municipalités;*

*CONSIDÉRANT l'adoption unanime du mémoire par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 24 août 2011;*

*CONSIDÉRANT le dépôt du mémoire à la CMM sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement le 31 août 2011;*

*CONSIDÉRANT la rencontre du 20 septembre 2011 entre les représentants de la CMM et de la MRC où le mémoire de la MRC a été présenté et expliqué;*

*CONSIDÉRANT la lettre du 3 octobre 2011 au directeur général de la CMM, monsieur Massimo Iezzi, qui reprenait les principaux points discutés lors de la rencontre du 20 septembre 2011 à la CMM;*

*CONSIDÉRANT la présentation du mémoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges lors de la consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement le 19 octobre 2011;*

*CONSIDÉRANT le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement déposé au comité exécutif de la CMM;*

*CONSIDÉRANT QUE cette proposition ne tient pas compte des demandes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;*

*Le 13 décembre 2011*

*CONSIDÉRANT QUE les demandes de la MRC et des municipalités concernent principalement des besoins pour des services publics pour la population de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;*

*CONSIDÉRANT la rencontre entre les représentants de la CMM et de la MRC le 14 novembre 2011 où les principaux points du mémoire ont été expliqués une fois de plus;*

*CONSIDÉRANT QUE la CMM, par son manque de vision et de planification, provoque dans Vaudreuil-Soulanges l'éparpillement des institutions de la région, un développement plus coûteux ne favorisant pas le développement du transport collectif et contribue à l'étalement urbain;*

*CONSIDÉRANT QUE le Plan métropolitain d'aménagement et de développement ne respecte pas ses propres principes (TOD, transport en commun, environnement, densité, ...) pour le territoire de Vaudreuil-Soulanges;*

*CONSIDÉRANT QUE le Plan métropolitain d'aménagement et de développement ne respecte pas ses propres principes par l'absence de planification des équipements gouvernementaux;*

*Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
et RÉSOLU*

*QUE la municipalité de Terrasse-Vaudreuil demande à la CMM de ne pas adopter le Plan métropolitain d'aménagement et de développement et de poursuivre les discussions afin d'obtenir une planification métropolitaine à la hauteur des enjeux du Grand Montréal et des besoins de la population de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.*

*ADOPTÉE*

#### **11.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

*La directrice générale dépose le rapport des activités de la bibliothèque municipale.*

#### **2011-12-559 11.2 OCTROI DE CONTRAT – HELENA TAVARES**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU*

*DE NOMMER de façon rétroactive madame Helena Tavares à titre de personne responsable de l'organisation et la tenue de la Fête des enfants 2011 ;*

*D'OCTROYER le contrat à madame Helena Tavares pour l'organisation de la Fête des enfants au montant de 300 \$ utilisé à même le budget des dépenses prévues de 2 500 \$.*

*ADOPTÉE*

Le 13 décembre 2011

2011-12-560    **11.3    DEMANDE D'ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE – HOCKEY COSOM**

*CONSIDÉRANT* la demande d'activité communautaire Hockey Cosom déposée par monsieur Jimmy Robert;

*Il est PROPOSÉ* par monsieur Michel Bourdeau  
et **RÉSOLU**

*D'AUTORISER* le responsable de l'activité monsieur Jimmy Robert l'usage et l'utilisation du centre communautaire pour la tenue de l'activité sportive communautaire de hockey Cosom une fois par semaine au taux horaire prévu de la location du centre selon l'horaire suivant les disponibilités du centre communautaire ;.

*DE S'ASSURER* que dans le contrat de location soit indiqué que le plancher soit maintenu en bon état.

**ADOPTÉE**

2011-12-561    **11.4    ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR 2012**

*Il est PROPOSÉ* par madame Valerie Kirkman  
et **RÉSOLU**

*DE FAIRE L'ACQUISITION* d'un défibrillateur Zoll AED plus tel que décrit à la soumission de Formation Langevin datée du 12 septembre 2011, et en ajoutant un coffret mural pour un montant de 1900 \$ plus taxes ;

*Déjà prévu aux dépenses du budget 2012.*

*La dépense sera imputée au poste budgétaire 02-701-20-648-00.*

**ADOPTÉE**

**12    PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2011-12-562    **13.    LEVÉE DE LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2011**

*Il est PROPOSÉ* par monsieur Yves Charlebois  
et **RÉSOLU**

*DE LEVER* la séance ordinaire du conseil du 13 décembre 2011 à 21h48.

**ADOPTÉE**

---

Manon Trudel, M.Sc.A  
Mairesse

---

Ginette Roy, urbaniste, mba  
Directrice générale